

Comité de projet

19 juillet 2024

Mairie de Luant

Arthur LOPEZ-DERRE Chef de projet solaire



Producteur indépendant d'énergies renouvelables



1. JP Energie Environnement
2. Pourquoi développer l'énergie solaire ?
3. Présentation du projet
4. Accompagnement du territoire





Producteur indépendant français d'énergie 100% renouvelable



Entreprise fondée en 2004
Siège social à Caen



155 collaborateurs
7 agences



Partenaire unique sur le long terme :
Développement, financement, construction,
exploitation et maintenance



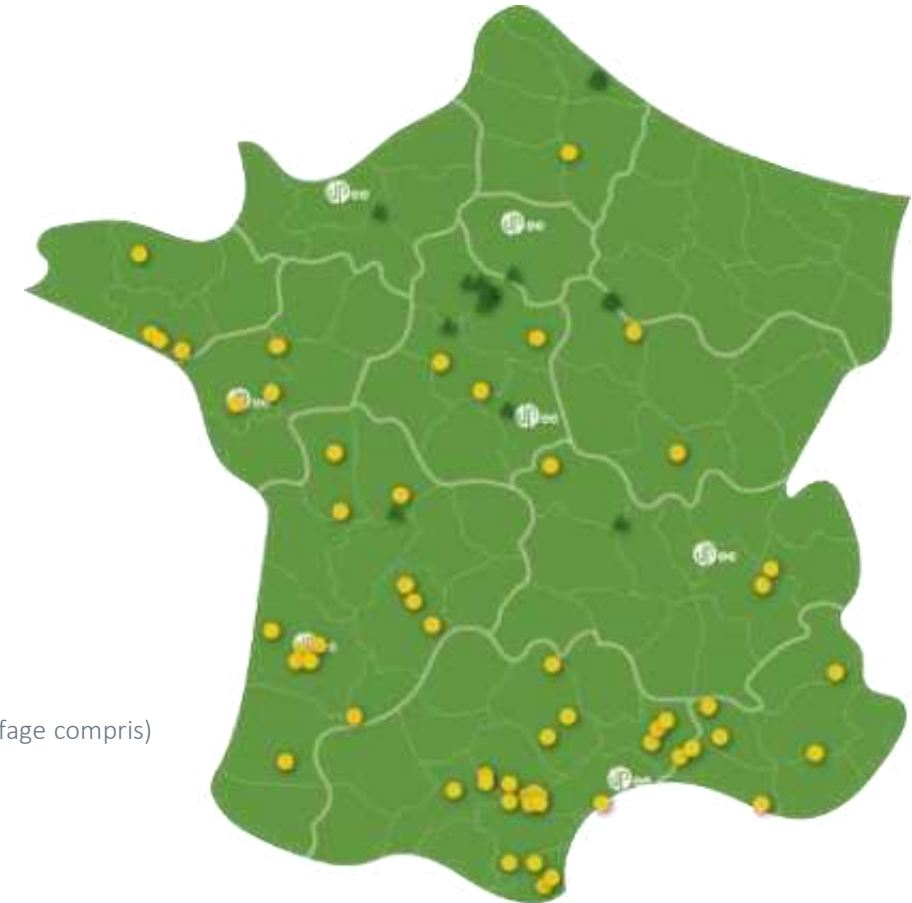
790 000 MWh produits en 2023
450 MW en exploitation



Plus de 350 000 personnes alimentées en électricité (chauffage compris)
16 parcs éoliens et 64 centrales solaires en exploitation
2 parcs éoliens et 8 centrales solaires en construction



En 2023, ouverture du capital (34 %) de JPee à la



Installation solaire



Parc éolien

Déroulé d'un projet solaire



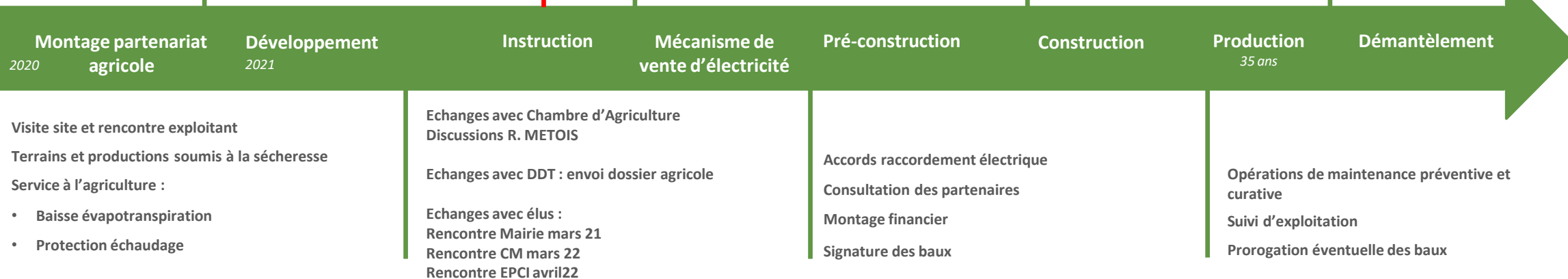
Études techniques
Adaptation du parc solaire au passage engins agricoles
Adaptation du parc à l'étude d'impact faune, flore, paysage

Juillet 2024

Constitution d'un dossier
Candidature
Sélection par l'Etat

Aménagement du terrain
Fondations et structures
Montage des panneaux
Raccordements électriques
Mise en service : **S2 2027**

Désassemblage de la centrale
Recyclage des panneaux
Restitution du terrain





Parcelles	Superficie (m²)	Adresse/Lieu-dit	Propriétaires
AR 319	51 728	La Vaurrelle	LERAT Mathieu LACONDE Sandie
AR 320	12 699	La Vaurrelle	
AR 327	599	La Vaurrelle	
TOTAL	65 026		

Présentation de la zone de projet

Caractéristiques du site

Superficie des parcelles	6,5 hectares
Urbanisme	Zone A – Plan Local d'Urbanisme Projet d'intérêt collectif
Puissance	4,322 MWc
Production	6 077 MWh Soit la consommation en électricité de 2235 foyers
Impact carbone	2430 Tonnes/an Economies annuelles de CO2 /mix Euro
AO CRE	Compatible – sous réserve avis favorable CDPENAF
Raccordement	Piquage sur la ligne HTA le long de la parcelle
Environnement	Mesures d'évitement privilégiées
Paysage	Mesures d'insertion paysagère prévues Conservation des haies en périphérie
Contraintes SDIS	Bande coupe-feu

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Installation photovoltaïque	Puissance installée	4,322 MWc
	Surface disponible	6,5 ha
Modules	Orientation	-64°
	Inclinaison	Trackers
	Surface au sol couverte par les modules	18 682 m ²
	Taux de couverture	40%
Support et fixation	Fondation	Pieux battus
	Hauteur du centre du panneau	2 m
	Zone de circulation périphérique	11 m minimum
	Pitch	11,8 m
Locaux techniques	Nombre	2
	Surface	45 m ²
	Surface imperméabilisée	1375 m ²



1. Les services apportés à la culture de plantes aromatiques

- Service de protection des culture contre les aléas climatiques
- Service d'adaptation au changement climatique
- Service d'amélioration du potentiel agronomique de la parcelle

2. Aménagement de l'installation

- Utilisation de tracker mono-axe orientés dans le sens de travail de la parcelle agricole
- Pilotable pour favoriser le rayonnement direct de la lumière au sol ou de manière diffuse sous les panneaux
- Augmentation de la distance entre les pieux des structures porteuses de 11 ,8 mètres
- Panneaux montés sur des structures fixes ancrées au sol par un système de pieux battus : aucun béton
- Taux de couverture de 40 %
- Portails de 8 m

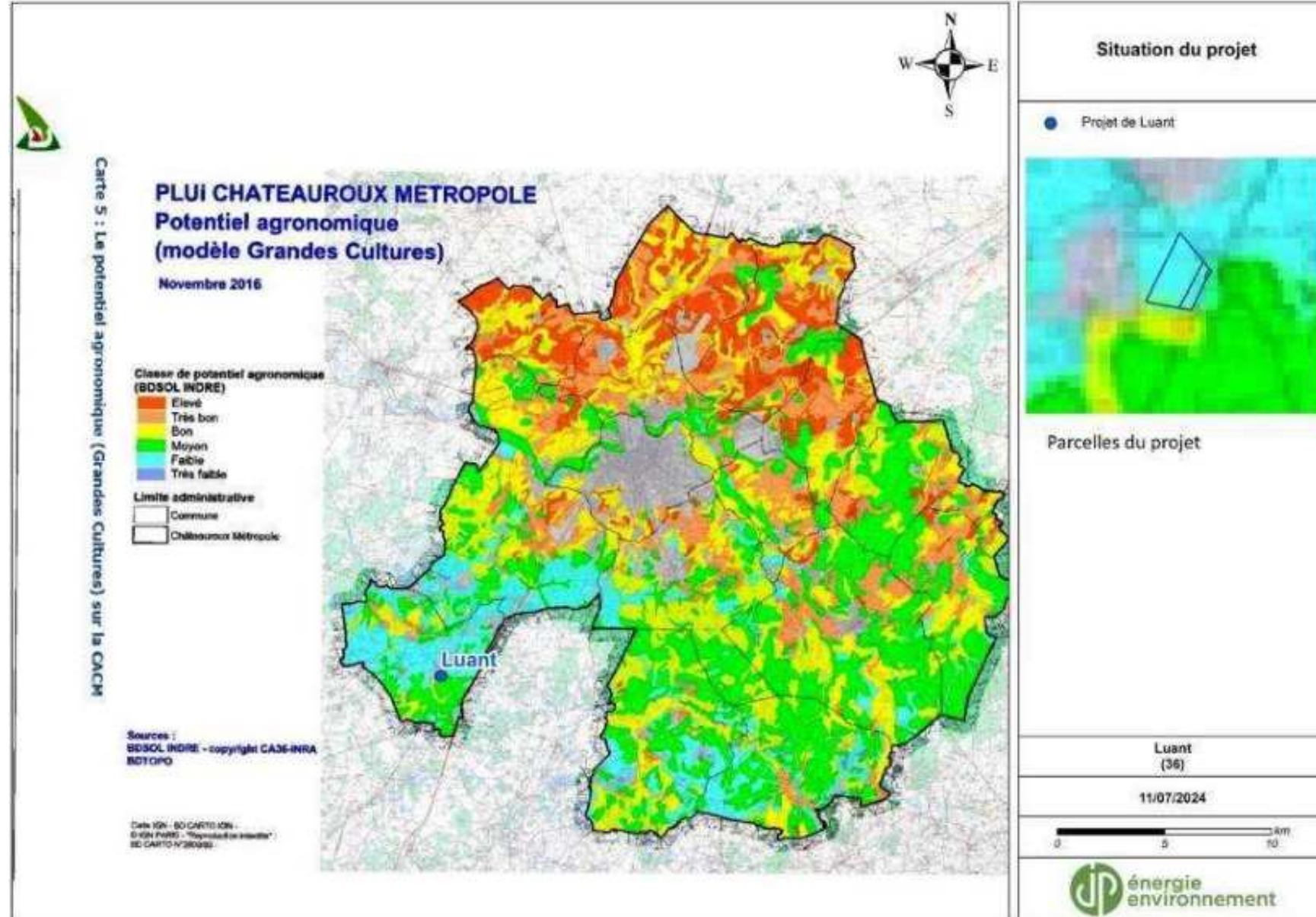
3. Suivi de la production agricole

- Zone témoin

Configuration de l'installation en tracker

Les centrales en tracker mono-axial

- En fonction de ses besoins l'exploitant peut piloter les panneaux :
 - Pilotable à distance
 - Position verticale/horizontale pour laisser place aux engins agricoles
 - Position bridée pour laisser la place aux animaux
- L'exploitant agricole garde sa liberté pour choisir ses productions



Les mesures de réduction et d'évitement des impacts

- *Evitement de la zone humide floristique*
- *Evitement de la station à Bartsie visqueuse*
- *Balisage des milieux évités pendant la phase construction*

Mesures d'accompagnement et de suivi

- *Plantation de haies à vocation paysagère*
- *Suivi écologique*





Postes de l'investissement	EUR	%
Coût du raccordement	256 143	7,5%
Coût des modules	1 028 510	30,2%
Coût des onduleurs	91 875	2,7%
Autres coûts électriques (transformateurs, réseau élec. interne)	604 150	17,7%
Coût des structures	475 420	14,0%
Coût de génie civil	34 900	1,0%
Ingénierie et frais de développement	245 950	7,2%
Frais financiers et légaux	221 458	6,5%
Coût spécifique au terrain (achat, soult, ...)	10 921	0,3%
Autres postes de coûts de l'investissement *	434 879	12,8%
Total	3 404 206 ✓	100,0%



Retombées fiscales

Retombées fiscales pour 4,3 MWc

Commune	2 992 €/an
EPCI	7 479 €/an
Département	4 488 €/an
TOTAL ANNUEL	14 959 €/an

Plan de communication

Implication de toutes les parties prenantes : riverains, élus, collectivités et mise en place d'actions d'information et de communication.



Création d'un parcours pédagogique



Lettres d'information



Permanence publique



Site web dédié à la construction de la centrale



Organisation de visites de chantier



Inauguration de centrales solaires



Animation avec les scolaires



Portes-ouvertes de centrales en exploitation

Les Participants

Collectivités :

- *Didier DUVERGNE, Maire de Luant*
- *Patrice BOIRON, Maire de Neuillay-les-Bois*
- *Sophie PERTUIT, Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat, Châteauroux Métropole*
- *Michel FLAGEL, Adjoint au maire de Tendu*

Porteurs du projet - JPee

- *Arthur LOPEZ-DERRE, Chef de projet photovoltaïque*

Excusés

- *Représentant de la commune de Velles*
- *Représentant de la commune de Saint-Maur*
- *Représentant de la commune de Nihernes*
- *Représentant de la commune de La Pérouille*

Synthèse

JP Energie Environnement remercie les participants pour ces échanges constructifs. Le format et l'attitude des participants a permis de présenter les résultats des études et de la variante d'implantation définitive retenue du parc agrivoltaïque et d'échanger avec le porteur du projet de manière sereine.